PA-ABU-784

REPUBLIQUE DU TCHAD **UNITE-TRAVAIL-PROGRES**

MINISTERE DU PLAN

ET DE LA COOPERATION

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

DES ETUDES ECONOMIQUES ET

DEMOGRAPHIQUES

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

QUATRIEME RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PROJET RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

SEPTEMBRE 1993 A SEPTEMBRE 1994

PAR

BANDOUMAL OUAGADJIO

DIRECTEUR TECHNIQUE
DU BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

05 SEPTEMBRE 1994

PN-ABU-784

REPUBLIQUE DU TCHAD UNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTERE DU PLAN

ET DE LA COOPERATION

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

DES ETUDES ECONOMIQUES ET

DEMOGRAPHIQUES

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

QUATRIEME RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PROJET RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

SEPTEMBRE 1993 A SEPTEMBRE 1994

PAR

BANDOUMAL OUAGADJIO

DIRECTEUR TECHNIQUE
DU BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

05 SEPTEMBRE 1994

2

2.5. Assistance Technique 13

2.5.1 Missions permanentes 13
2.5.2 Missions ponctuelles 13
2.5.2.1 Missions ponctuelles réalisées 13
2.5.2.2.Missions ponctuelles programmées 14

III. PLAN DU TRAVAIL ET PERSPECTIVES 15

3.1. Plan du travail 15
3.2. Perspectives 16

3.2.1 Enquête de Santé, de Démographie et l'Enquête pour l'Elaboration du Code de la Famille. 16
3.2.2 Cartographie-Post Censitaire. 16
3.2.3 Autres Opérations 17

IV. RAPPORT FINANCIER 18

Conclusions 19

PLAN DU RAPPORT

I. SUIVI DES RECOMMANDATIONS 4

1.1. Du côté du Gouvernement 4
1.2. Du côté des Bailleurs 5

II. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

2.1. Travaux Pré-censitaires 5

2.1.1. Mise en place des Organes Locaux 5
2.1.2. Promulgation des Actes Officiels 6
2.1.3. Campagne de Sensibilisation 6
2.1.4. Mise en place des moyens logistiques 7
2.1.5. Recrutement - Formation - Mise en place des agents 7

2.2. Dénombrement 8

2.2.1. Méthodologie 8
2.2.2. Collecte 8
2.2.3. Evaluation 9

2.3. Travaux Post-Censitaires 9

2.3.1. Enquête de Couverture 9
2.3.2. Résultats Provisoires 10
2.3.3. Codification Saisie 10
2.3.4. Correction, Production des Données et Analyse 10

2.3.4.1 Correction et Production des Données 10
2.3.4.2 Analyse 10

2.3.5. Cartographie 11

2.4. Difficultés 11

2.4.1 D'ordre politique 11
2.4.2 D'ordre social et culturel 11
2.4.3 D'ordre administratif et financier 12
2.4.4 D'ordre organisationnel
2.4.5 D'ordre logistique 12

LE RAPPORT COMPORTE QUATRE PARTIES :

La première partie fait le point sur l'état d'éxécution des recommandations de la dernière tripartite du mois d'octobre 1992. La seconde partie concerne l'état d'avancement des travaux. La troisième partie présente le plan de travail et perspectives. Enfin la quatrième partie relève la situation financière.

I. SUIVI DES RECOMMANDATIONS

L'insécurité qui régnait dans certaines parties du pays à l'approche de la date du dénombrement, l'absence quasi-totale des infrastructures routières et bancaires dans l'ensemble du pays, l'organisation de la Conférence Nationale Souveraine, les mouvements de grève liés aux revendications des salaires, les besoins financiers supplémentaires, telles sont les raisons d'inquiétude qui étaient à l'origine des recommandations lors de la dernière réunion tripartite qui a eu lieu en octobre 1992. Ces recommandations ont été globalement satisfaites. C'est ce qui a permis le bon déroulement du dénombrement d'avril 1993. Ainsi :

1.1 DU COTE DU GOUVERNEMENT

Des dispositions pratiques ont été prises. Il s'agit de la mise en place des Organes Locaux de Recensement dans tous les chefs lieux des Préfectures, Sous Préfectures, Cantons et Villages. Ces Organes Locaux avaient pour mission de sensibiliser la population et d'accueillir les Agents Recenseurs. Environ 250 véhicules de l'administration publique avaient été requisitionnés pour assurer la logistique des documents techniques et des agents de terrain. Aussi, le Gouvernement a mis en place une procédure de décaissement des fonds à l'intérieur du pays, offrant toutes les conditions de sécurité et impliquant un certain nombre d'institutions financières (Trésor, Banques, les Services Postaux), l'Armée de l'air tchadienne et française. Dans le cadre de sa contrepartie, le Gouvernement a débloqué une somme de 165 millions de FCFA. Ces fonds avaient servi à payer les primes aux membres des Organes Locaux de Recensement, payer les indemnités aux chauffeurs sur les véhicules réquisitionnés, assurer l'entretien des dits véhicules, louer les montures (Chevaux, Chameaux et Vélos) pour certaines zones à accès difficile. Enfin, dans le sens de la Sensibilisation des Populations, il y'a eu promulgation d'une série de textes officiels (Décret, Arrêtés, Notes de Service, Notes Circulaires, Communiqués Radio diffusés etc...).

1.2. DU COTE DES BAILLEURS

On note avec satisfaction des efforts financiers qui ont été réalisés suite à une requête pour la demande des fonds supplémentaires. Les incertitudes politiques qui ont précédé la période du Dénombrement ont entrainé un léger retard dans la mise en place des fonds extérieurs. Mais les fonds de la contrepartie qui étaient disponibles avaient permis de préfinancer les indemnités aux agents de terrains. En ce qui concerne la mise à la disposition du BCR d'un Expert en nomadisme, les difficultés pour identifier un tel Expert et surtout compte tenu de l'état d'avancement des travaux de recherches entreprises depuis le démarrage du projet auprès des Chefs des tribus nomades, il n'a pas été jugé nécessaire d'en recruter.

Sur le plan informatique, il n'y a pas eu signature du contrat de maintenance avec l'USAID, mais des interventions ponctuelles ont eu lieu de la part de celle-ci soit pour réparer les machines, soit pour fournir du matériel supplémentaire. Le seul point encore resté sans solution jusque là est le règlement de la facture de la Société SHELL a propos du carburant consommé lors du dénombrement. La Banque Mondiale qui devait financer ce carburant par le biais des fonds IDA redoute la procédure. Le montant de la facture encore non payée est de 62.423.804 fcfa.

Enfin à propos du renouvellement des contrats des Experts notamment celui de l'Expert cartographe sous financement Banque Mondiale depuis le debut du projet, puis rénouvelé en janvier 1993 sous financement FAC, un contrat vient d'être prolongé à partir du 15 août pour 6 mois sur la demande du Premier Ministre de la Transition non seulement pour la poursuite des travaux de cartographie Post-Censitaire, mais aussi pour appuyer la planification des Elections. Quant à l'Expert associé, son contrat a pris fin en décembre 1992, mais conformément aux recommandations de la dernière tripartite, en accord avec l'Agence d'Exécution, le PNUD a financé le renouvellement de son contrat en tant qu'expert jusqu'à décembre 1993, date à laquelle ce contrat a pris fin.

II. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

2.1. TRAVAUX PRE-CENSITAIRES

A trois mois de l'opération du Dénombrement, hormis les travaux cartographiques, d'importantes activités ont été réalisées. Elles vont de la mise en place des Organes Locaux de Recensement, de la Sensibilisation de ces Organes à travers des séminaires, de la promulgation des Actes Officiels, de la mise en place des moyens logistiques, au recrutement, formation et mise en place des Agents.

2.1.1 ORGANES LOCAUX DE RECENSEMENT:

Crée par Arrêté n°04/MPC/MI/SE/DSEED/92 du 20 mars 1992, ces Organes ont été mis en place dans tous les Chefs lieux des Préfectures, Sous-Préfectures, Postes Administratifs, Cantons et Villages. Ils ont pour mission de :

- Sensibiliser les populations de leurs circonscriptions;
- d'apporter l'appui matériel aux agents;
- de coordonner les opérations du dénombrement:
- de développer et d'organiser la Campagne de Sensibilisation.

Du 1er au 15 décembre 1992, sept Séminaires au total ont été organisés à l'attention des membres des Organes Locaux de Recensement. L'objet de ces Séminaires était de leur présenter les objectifs de l'opération, leur importance dans le processus de planification du développement et surtout préciser la responsabilité de ces autorités dans l'exécution du projet.

2.1.2 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Plusieurs activités ont été réalisées dans le domaine de la Sensibilisation. Comme actions, on peut noter le séminaire national des professionnels de la communication qui a eu lieu le 5 novembre 1993. Ce Séminaire est suivi deux mois après par le Séminaire des Chefs des Partis Politiques, ensuite les Séminaires Régionaux des membres des Organes Locaux de Recensement déjà cités. Ces actions ont été suivies par d'autres actions non de moindre importance: il s'agit des chansons Recensement et schecks à travers la radio et la Télé-Tchad, Tournois Foot-Ball et Basket avec prix offert par le Projet Recensement. Il y'a eu également distribution d'autres Gadgets Tee Shirt et Kaskets (voir détails sur le troisième rapport page 3-4).

Enfin la Sensibilisation a pris un cachet particulier avec les membres du Gouvernement qui se sont rendus eux-mêmes à l'intérieur du pays pour sensibiliser les autorités administratives, militaires, politiques et traditionnelles.

2.1.3 ACTES OFFICIELS

Plusieurs actes officiels allant dans le sens de la Sensibilisation ont été promulgués. Il s'agit du Décret n°010/PR/MPE du 7 janvier 1993 fixant la date du Dénombrement. Une note Circulaire n°001/MIS/SE/DG/SECAP du 22 janvier 1993 du Ministère de l'Intérieur à l'attention des autorités administratives, relative à la mise à la disposition du BCR des véhicules de l'administration publique en état de fonctionnement. Cette note est suivie deux mois plus tard par un Arrêté n°0817/PR/SGG du 22 mars 1993 signé du Secrétaire Général du Gouvernement et portant sur la réquisition des véhicules administratifs pour le compte du Recensement. Enfin ces textes ont été appuyés par des actes de la Présidence de la République à savoir la note circulaire du 18 mars 1993 et un communiqué radio diffusé du 30 mars 1993 adressés aux autorités administratives, politiques, militaires, traditionnelles en leur demandant de tout mettre en oeuvre pour faciliter le travail aux Agents Recenseurs (voir en annexe du troisième rapport)

2.1.4. LOGISTIQUE

Sur le plan logistique, le BCR avait estimé à 600 le nombre des véhicules pour réaliser le dénombrement. Mais au vue des résultats des travaux cartographiques, et compte tenu des difficultés préssentiès pour obtenir un tel nombre, des calculs réalistes et minimalistes ont été réalisés pour ramener ce chiffre à 250 véhicules. C'est ce qui a été effectivement trouvé.

2.1.5. RECRUTEMENT - FORMATION ET MISE EN PLACE

Le Tchad est l'un des rares pays qui ne dispose pas des services statistiques décentralisés. Certaines opérations de collecte statistique sont supervisées le plus souvent à partir de la capitale N'Djaména par la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED), notamment le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Ainsi, afin de bien coordonner les activités du dénombrement, les structures temporaires ont été mises en place au niveau de chaque Préfecture (Délégation Préfectorale du Recensement (DPR), au niveau de chaque Sous/Préfecture (Délégation Sous/Préfectorale (DSPR). Au niveau de toutes les 15 Préfectures tous les Délégués sont soit des Démographes soit des Ingénieurs des Travaux Statistiques. Au Tchad il y a 14 Préfectures, mais dans l'organisation pour la collecte, N'Djaména était assimilée à une quinzième Préfecture. Tout comme cette même ville de N'Djaména était divisée en 5 Sous Préfectures (5 Arrondissements).

Au niveau des Sous/Préfectures, les délégués sont soit des Ingénieurs des Travaux Statistiques, des adjoints de la Statistique ou licenciés en Mathématiques, Economie ou Géographie.

Le recrutement et la formation des délégués préfectoraux a eu lieu du 15 au 20 janvier 1993, ceux des délégués Sous/Préfectoraux du 05 au 15 février. La formation des Superviseurs, Contrôleurs et Agents Recenseurs a eu lieu du 20 février au 27 mars 1993. La mise en place du personnel de terrain s'est déroulé du 28 au 31 mars 1993.

Au total, près de 10 000 agents ont été recrutés dont 15 délégués préfectoraux, 58 délégués sous/préfectoraux, 150 superviseurs, 1800 contrôleurs, 7 500 agents recenseurs; et des centaines de reservistes.

Si le recrutement et la formation de tous les Délégués Préfectoraux et Sous/Préfectorauxse sont déroulés normalement ici à N'Djaména, le recrutement et la formation des Superviseurs, Contrôleurs et agents recenseurs organisés de manière locale au niveau des Sous/Préfectures ont posé quelques problèmes (voir le troisième rapport page 9).

Le nombre des Superviseurs, Contrôleurs et agents recenseurs a été planifié par Préfecture et Sous/Préfecture en fonction des résultats des travaux cartographiques. Le recrutement et la formation ont été opérés de manière décentralisée dans tous les chefs lieux des Sous Préfectures. Cette stratégie du BCR vise à minimiser les contraintes d'ordre linguistique et logistique dans le pays.

8

2.2. DENOMBREMENT

Au terme des travaux préparatoires, le dénombrement a été preparé dans un contexte peu favorable, ce qui a suscité de très fortes inquiétudes quant à sa faisabilité tant du côté des techniciens du BCR que du côté des Bailleurs des Fonds à cause des facteurs énumerés en introduction. Mais ces inquiétudes ont été très vite apaisées après une semaine des travaux de collecte sur le terrain où on a remarqué que tous les agents ont commencé le travail sur l'ensemble du pays.

2.2.1. METHODOLOGIE

Pour faciliter le Dénombrement, un important travail cartographique a été réalisé. Il s'agissait donc de positionner tous les villages et localités du pays, d'identifier les infrastructures, routières, éducatives, de santé, les forrages des puits ainsi que le informations relatives à l'itinéraire et période de transhumance des nomades.

Les résultats de ces travaux ont permis de diviser le territoire en 7.500 zones de dénombrement. Une zone de Dénombrement (ZD) est une aire géographique délimitée, à l'intérieur de laquelle est affecté un Agent Recenseur. Elle est de taille variable selon que l'on se trouve dans une zone de grande concentration de la population, telle que la zone de type sud du Tchad qui peut avoir entre 800 et 1 000 personnes et les centres urbains (1 000 - 1 200) ou dans une zone de faible concentration telle que la zone de type Nord du pays (500 à 700 personnes).

La supervision du travail de 7.500 agents a été assurée par 1.500 Contrôleurs et 170 Superviseurs, car il faut un Contrôleur pour 5 Agents Recenseurs et un Superviseur pour 10 Contrôleurs. A cette organisation, il faut ajouter 58 Délégués Sous-Préfectoraux et 15 Délégués Préfectoraux. Chaque Délégué Sous-Préfectoral était affecté dans chaque Chef lieu de la Sous-Préfecture alors que chaque Délégué Préfectoral lui se trouve affecter dans le Chef lieu de la Préfecture. Les Délégués sont en majorité des Statisticiens et Démographes. En plus de leur responsabilité technique, ils avaient des responsabilités d'ordre financier et administratif.

2.2.2 COLLECTE

Initialement prévue du 1er au 15 avril 1993, l'opération du dénombrement s'est déroulée du 1er au 22 avril pour les sédentaires et jusqu'au 15 mai 1993 pour les nomades. Au terme de ces périodes l'ensemble des populations du Tchad ont été dénombrées sauf dans six cantons de la Préfecture du Logone Oriental dont la population a été estimée à 93.932 habitants lors des travaux cartographiques, quelques îles dans la Préfecture du Lac, 5 villages dans la Sous Préfecture de Goz-Beida (Ouaddaï) et la Bande d'Aouzou au BET. Ces trois premiers cas à cause de l'insécurité et le dernier du fait de l'occupation Lybienne.

2.2.3. EVALUATION

En attendant les conclusions des travaux d'évaluation proprement dite, deux facteurs doivent être pris en considération : l'exhaustivité et la qualité des informations obtenues.

Concernant l'exhaustivité nous avions constaté après le dénombrement que les effectifs de la population recensée sont parfaitement conformes aux attentes. ils dépassent de peu les estimations les plus hautes issues de diverses projections démographiques, en temoigne le taux de 98% issu de l'enquête de couverture réalisée aussitôt après le dénombrement. Ce taux semble dire que 2% seulement de la population n'ont pas été recensés, alors que dans d'autres pays, ce taux dépasse 5%.

Concernant la qualité, il apparait déjà que les tableaux produits pour l'ensemble des préfectures semblent indiquer que les informations collectées sont d'une bonne qualité. Bien qu'entassées des erreurs habituellement rencontrées dans ces genres d'opérations, la qualité des données collectées sont jugées satisfaisantes compte tenu du contexte.

L'élément le plus regretable est le fait de n'avoir pu couvrir l'ensemble du pays en particulier les zones citées en raison de l'insécurité bien que les données issues des travaux cartographiques aient été prises en considération dans la publication des résultats.

2.3. TRAVAUX POST-CENSITAIRES

Aussitôt après le Dénombrement en avril 1993, d'importantes activités se sont déroulées et se déroulent encore au BCR. Il s'agit de l'Enquête de Couverture, d'exploitation manuelle des données brutes ayant conduit à la publication des Résultats Provisoires, des travaux de codification et de saisie, de mise à jour des données pour l'analyse. Il convient d'ajouter les travaux de cartographie post-censitaire qui se poursuivent actuellement au BCR.

2.3.1. ENQUETE DE COUVERTURE

Une enquête de couverture avait été réalisée du 1er au 15 mai 1993 sur un échantillon représentatif de toutes les Préfectures. L'objectif de cette enquête réalisée aussitôt après la Collecte permet de se faire une idée sur le taux d'omission. Il s'agit de comparer toutes les caractéristiques individuelles obtenues avec l'enquête de couverture aux mêmes variables des questionnaires obtenues lors du Dénombrement. L'exploitation des résultats de cette enquête qui a pris fin en mars avait donné un taux d'omission de l'ordre de 2% soit 126.502 personnes qui auraient été omises lors du dénombrement, c'est à dire en avril 1993, la population du Tchad aurait dû être de (6.288.0261 personnes + 126.502) 6.417.772 habitants.

10

2.3.2. RESULTATS PROVISOIRES

Les résultats du Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat étaient fortement attendus. Ainsi, afin de satisfaire aux besoins des utilisateurs, le BCR avait procédé à l'exploitation manuelle des documents ayant permis la publication en juillet 1993, des résultats provisoires, trois mois après le Dénombrement.

2.3.3. CODIFICATION & SAISIE

Les travaux de codification et de saisie commencés respectivement le 20 juillet et 25 août 1993, ont pris fin respectivement en février 1994 (7 mois) et fin mai 1994 (9 mois). La durée de chacun de ces deux opérations pouvait être plus importante n'eut été l'instauration de la prime de rendement.

2.3.4. CORRECTION, PRODUCTION DES DONNEES ET ANALYSE

2.3.4.1. CORRECTION ET PRODUCTION DES DONNEES

L'exécution des travaux d'analyse proprement dite est précédécd'un certain nombre de tâches notamment la correction des données et la production des Tableaux d'Analyse et de publication. Ces activités ont duré tout le mois de juin, et ont été réalisées avec l'appui de la mission conjointe d'un démographe analyste et un informaticien de la CEA.

3.3.4.2. ANALYSE

Par le passé, les stratégies d'analyse des données de Recensement étaient basées sur le travail d'un seul Expert en Analyse recruté pour la circonstance.

Les inconvenients de cette stratégie sont nombreux :

- Long séjour de l'Expert avec un délai relativement long entre la date du dénombrement et celle de la publication des résultats définitifs.

- Faible implication des cadres nationaux, ce qui les rend inexpérimentés pour les prochaines opérations.

- Certains aspects de l'Analyse ne sont pas approfondis du fait de l'incompétence de l'Expert dans d'autres domaines spécifiques.

- L'analyse réalisée est détachée de la réalité et des objectifs de développement du pays.

- Faible utilisation des résultats et coût élévé par rapport à ces résultats obtenus.

/1

Pour toutes ces raisons, les stratégies d'analyse connaissent aujourd'hui de plus en plus des améliorations. L'Analyse des données du Premier Recensement Démographique de la Population et de l'Habitat sera faite par les cadres du BCR avec l'appui technique des Institutions nationales et internationales. Certaines de ces Institutions seront invitées à collaborer dans le cadre d'un Séminaire Atelier dont le but est d'améliorer le contenu des documents techniques produits par les Cadres Nationaux. Cette stratégie permet aux Cadres Nationaux de résoudre eux-mêmes les problèmes des indices et d'interprétation des résultats. Elle permet également de développer les capacités nationales en Analyse des Données du Recensement. Enfin elle permet de faire une Analyse utile avec les cadres nationaux qui connaissent les réalités du pays. Ainsi avec l'appui de la mission conjointe d'un démographe analyste et d'un informaticien qui ont séjourné du 24 mai au 10 juillet 1994, les travaux d'analyse ont demarré depuis le 15 juillet après qu'ils aient été precedés par ceux de la correction des données et de la production des tableaux. Une mission conjointe de deux Experts démographes de la sous région est prévue courant septembre 1994 pour assister à mi-parcours les cadres dans les travaux d'analyse.

2.3.5. CARTOGRAPHIE

Après le dénombrement en avril 1993, une équipe réduite composée de quatre (4) dessinateurs cartographes a été maintenue en vue de procéder à la correction des informations cartographiques et de l'élaboration de la carte nationale du Tchad en passant par l'élaboration des cartes sous/préfectorales et préfectorales. Car, il faut rappeler que les données cartographiques existantes dans le pays datent de 1958. Jusqu'à la date du 30 mai 1993, seuls les travaux de correction des cartes ont pris fin. En ce qui concerne l'élaboration des cartes, les travaux se poursuivent.

2.4. DIFFICULTES

Le dénombrement a été organisé dans la mouvance de plusieurs difficultés :

2.4.1. DIFFICULTES D'ORDRE POLITIQUE

De nombreux remaniements Ministériels ont été opérés. La Conférence Nationale Souveraine organisée du 15 février au 15 avril 1993 avait réuni toutes les autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles à N'Djaména. A la veille de cet événement démocratique important, il y'a l'incertitude de certains membres du Gouvernement qui se posaient la question s'il vont faire membres de la nouvelle équipe gouvernementale.

2.4.2. DIFFICULTES D'ORDRE SOCIAL ET CULTUREL

De nombreux mouvements de grèves ont été organisés par les syndicats de la Fonction Publique pour révendiquer le paiement des arriérés des salaires. Il y a eu également la période de formation qui a coïncidé avec le jeun de ramadan. A ces difficultés, il faut ajouter celles liées à l'étendue du territoire, à la faiblesse des infrastructures, au taux élévé d'analphabétisme, aux conditions climatiques difficiles, à la mobilité d'une bonne partie de la population (population nomade).

2.4.3. DIFFICULTES D'ORDRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

L'insécurité sur nos routes et l'absence quasi-totale des réseaux bancaires à l'intérieur du pays sont là les arguments qui sont à l'origine d'un certain nombre de conditions de déblocages des fonds posées par les bailleurs des fonds à la veille du Dénombrement. Théoriquement une stratégie de transfert de fonds offrant toutes les garanties de sécurité et d'honnetété avaient été arrêtées avec les services des postes et télécommunications, mais dans la pratique, le délai et conditions imposés par ceux-ci avaient obligé les responsables du BCR à prendre d'autres dispositions. C'est ainsi qu'ils ont eu à faire recours aux succursales de deux Banques de la place (la BTCD et la BIAT) implantées à l'intérieur du pays et à l'appui logistique de l'armée Française et Tchadienne pour le transfert des Fonds.

De plus, la procédure d'Appel d'Offre imposée au BCR par la Banque Mondiale à un mois du Dénombrement a occasionné de sérieuses perturbations dans l'organisation administrative et financière et avec pour conséquence prévisible le non paiement de la facture du carburant jusqu'à maintenant.

A la veille du Dénombrement, certains matériels ayant fait l'objet d'Appel d'Offre n'étaient pas disponibles au BCR. C'est ainsi qu'il a été décidé lors d'une réunion avec Monsieur PIERRE FOKOM, Directeur de FNUAP pour le Tchad et la RCA de l'achat en urgence d'une quantité de matériel nécessaire pour le déclanchement de l'opération.

Comme on peut le constater, l'exécution pratique du Dénombrement a obligé les responsables du projet à prendre des initiatives qui pourraient paraître à priori comme une mauvaise exécution du budget, mais il faut reconnaître que ces difficultés avaient laisser planer les risques d'un blocage du projet à mis chemin avec tout ce que celà comporte comme conséquences. C'est donc en toute connaissance de cause que certaines décisions moins appréciées par certains Bailleurs de fonds avaient été prises pour sauver le projet.

2.4.4. DIFFICULTES D'ORDRE ORGANISATIONNEL

Pendant la période qui a précédé le Dénombrement, l'organisation de la Collecte au niveau de la Préfecture du Lac a connu quelques perturbations du fait de la pénurie des agents compétents. Le BCR était obligé de faire le recrutement et la formation des ressortissants du Lac à N'Djaména avant de les acheminer sur le Lac.

2.4.5.DIFFICULTES D'ORDRE LOGISTIQUE

La requisition des véhicules administratifs n'a pas été du goût des utilisateurs. Ces derniers avant de mettre les véhicules à la disposition du BCR avaient délibérement soit mis leur véhicule en panne, soit remplacer les pièces par les plus usagers. Le BCR étant dans le besoin, était obligé de procéder à la réparation systematique de ces véhicules avant de les envoyer sur le terrain.

2.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

Cette partie comporte deux volets : Missions permanentes et missions ponctuelles.

2.5.1. Missions permanentes

Il a été mis fin au contrat du Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet depuis février 1992 et celui de l'Expert en Informatique en décembre 1993. Seul, l'Expert cartographe est resté encore sous contrat avec le financement de la Coopération Française jusqu'au 15 août 1994 date où une prolongation de six mois a été accordée sur la demande du Premier Ministre de Transition. Mais du fait de la nouvelle orientation des travaux cartograpgiques; il va falloir redéfinir sa mission.

2.5.2.Missions ponctuelles

2.5.2.1. Mission ponctuelles réalisées

En rapport avec l'exécution de tous les travaux présentés, quatre missions ont été réalisées après le dénombrement d'avril 1993.

- La première mission d'assistance dans le domaine de l'Informatique a été réalisée par Monsieur LEO HOOL du ISPC (International Statistical Programs CENTER, US Bureau of CENSUS). Cette mission financée par l'USAID a été sollicitée pour appuyer la rédaction des programmes d'édition. La mission s'était déroulée du 7 au 22 septembre 1993.

- Une seconde mission en Informatique a eu lieu courant du mois de janvier 1993 par Monsieur Jean Marc Hié Informaticien de la CEA. La mission a été sollicitée pour évaluer le programme déjà écrit et les besoins en Informatique après le départ de Olivier Dupriez Expert informaticien. Cette mission a été financée par le FNUAP.

- Une Mission conjointe (la troisième) composée de deux Experts l'un en Informatique Monsieur Jean Marc Hié qui a eu lieu du 28 mai au 10 juillet 1994, l'autre en démographie Monsieur DACKAM NGATCHOU qui a eu lieu du 24 mai au 6 juin 1994. L'objet de cette mission conjointe est de donner aux cadres du BCR qui vont faire eux-mêmes l'analyse, une formation nécessaire tant dans le domaine d'analyse qu'en informatique. A l'issue de cette mission, le plan d'analyse a été mis au point, les thèmes d'analyse ont été repartis entre les cadres (voir page 14). La stratégie d'analyse a été arrêtée, et tous les tableaux ont été produits.

- Une quatrième mission d'une durée de quatre semaines financée par le FNUAP a eu lieu du 05 août au 02 septembre pour assister les cadres nationaux qui travaillent sur l'évaluation des données. L'évaluation est l'étape initiale de l'analyse. Elle permet de calculer les indicateurs, ou indices outils indispensables pour permettre à tous ceux qui sont impliqués dans l'analyse de travailler en toute sérénité. Sur la base de son expérience Monsieur FOTSO MEDAR, Expert au BCR/Cameroun a été identifié à cet effet.

Outre l'évaluation des données, il a également mis en place un programme d'évaluation de toute la méthodologie du Recensement. A cet effet, un second séjour est souhaitable pour finaliser le rapport.

2.5.2.2. Missions Ponctuelles Programmées

- Une mission aura lieu au courant du mois de septembre et durera trois semaines. Etant donné l'inexpérience des cadres du BCR, une mission conjointe de deux Experts de la sous région ayant participé à l'analyse du dernier recensement de leur pays permettra d'aider les cadres à résoudre les problèmes rencontrés. Les Experts identifiés sont MM. ROBERT DAMOBISSI au BCR/RCA pour la Fécondité et KWKEM MICHEL du BCR/Cameroun pour la mortalité et la Migration. La mission conjointe sera financée par le FNUAP.

- La seconde mission programmée du 1er au 30 novembre 1994 concerne un commentateur de l'atelier de finalisation des rapports d'analyse. Il s'agira d'une expertise internationale de haut niveau qui assurera le rôle de superviseur de l'atelier. Monsieur DACKAM NGATCHOU, Conseiller régional/FNUAP/CST-DAKAR (Sénégal) est identifié à cet effet.

Au total 9 thèmes classiques et 2 nouveaux thèmes sont repartis entre les différents cadres:

THEME 1.A: Evaluation des chiffres globaux et Evaluation des Données sur la Natalité et la Fécondité

- NGONIRI NODJIMBATIM JOEL (Démographe)

THEME 1.B: Evaluation des Données sur la Mortalité

- DINGAM MADJI NGAKOUTOU (Démographe)

THEME 2. Répartition Spatiale

- OUMDANGUE KOUO (Démographe)

THEME 3: Situation Matrimoniale et Nuptialité

- ABDOULAYE OUSMAN DANDJA (Démographe)

THEME 4: Migration et Urbanisation

- NINGAM NGAKOUTOU (Démographe)

THEME 5: Scolarisation - Alphabétisation - Instruction

- DIONKITO BEN DJEBET (Démographe)

THEME 6: Activités Economiques

- RIRADJIM MADNODJI (Statisticien)

THEME 7: Ménages et Habitat

- KOSTELNGAR NODJIMADJI (Statisticien)

THEME 8: Mortalité

- DINGAM MADJI NGAKOUTOU (Démographe)

THEME 8B: Fécondité

- NGONIRI NODJIMBATEM JOEL (Démographe)

THEME 9: Dynamique de Population

- BANDOUMAL OUAGADJIO (Démographe)

THEME 10: Population Active Féminine et la Femme Chef de Ménage

- DJEBOLO SARONGARTI (Statisticien)

THEME 11: Infrastructures et Population des villages

- TADAY PORTOLOUM (Informaticien)

III. Plan de Travail et perspectives

3.1. Plan du travail

- Du 28 mai au 10 juillet 1994 correction des Données, production des Tableaux d'Analyse.

- Du 15 juillet au 30 octobre, rédaction des rapports provisoires d'analyse avec l'appui ponctuel de l'expertise nationale, regionale et internationale.

- Du 1er au 30 Novembre 1994 :

* Atelier d'Analyse de finalisation des rapports; Avec l'appui des Institutions Nationales et Internationales.
* L'atelier sera organisé avec l'encadrement technique d'un Expert de haut niveau.

- Début d'année 1995 : Séminaire de déssimination des résultats.

3.2. PERSPECTIVES

3.2.1. Enquête démographique et de santé et l'enqête pour l'élaboration du code de la famille.

Les perspectives prévisibles pour le BCR restent l'exécution de deux enquêtes; à savoir l'enquête démographique et de santé et l'enquête pour l'élaboration du code de la famille. La première dont les recherches de financement sont en cours permettra de préciser le niveau des indicateurs sanitaires et démographiques observés lors du Recensement, la séconde permettra de disposer des informations d'ordre socio-culturel afin de contribuer à l'élaboration du code de la famille.

3.2.2. Poursuite des travaux de cartographie post-censitaire :

Les travaux cartographiques qui se déroulent en ce moment ne constituent pas un objectif déclaré du Recensement ; néanmoins, il convient de leur accorder une importance majeure pour trois raisons :

- Les résultats de ces travaux permettront de produire les cartes thèmatiques pour l'élaboration d'un Atlas géographique.

- L'administration doit disposer des cartes fiables et récentes pour permettre aux autorités administratives de renforcer leur rôle d'agent de développement et aux décideurs d'orienter les décisions de réforme administrative.

- Enfin, une cartographie récente et fiable est une nécessité pour toutes les enquêtes statistiques futures et constitue un complément de la base de sondage que le Recensement est appelé à produire.

Par rapport à l'importance actuelle des travaux définie ci-haut, il va falloir : a) redéfinir une nouvelle orient tion des travaux,
b) redéfinir également une nouvelle mission de l'expertise internationale qui appuie ce travail.
c) évaluer les besoins en cartographie
d) Enfin budgétiser l'opération.

Une mission d'évaluation a été demandée à cet effet auprès du PNUD.

3.2.3. AUTRES OPERATIONS

A ces trois opérations en perspective il faut ajouter des enquêtes ponctuelles qui vont être réalisées soit au niveau régional ou national pour approfondir les études de certains phénomènes que le Recensement n'a pas sérieurement appréhendé.

On parle également de certaines opérations comme le Recensement Electoral et le Recensement de la Bande d'Aouzou (BET) que le Gouvernement voulait confier la responsabilité technique de leur exécution au BCR. Si cette perspective se confirme, elle aura de sérieuses répercussions sur le programme du BCR.

A propos du Recensement Electoral; dans le cadre de la réflexion sur son organisation demandée par la Primature, le BCR a déjà produit un certain nombre de documents, notamment le document du budget.

IV. Rapport financier

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Recensement Général de la Population et de l'Habitat, le BCR est doté d'une Section Administration et Gestion dont les attributions sont :

- La gestion financière des Fonds alloués au Projet.
- La gestion des affaires administratives du matériel et du personnel.

L'effectif du personnel de la Section est de deux personnes. Le système de Gestion étant manuel du début du projet jusqu'en décembre 1992. Pour des raisons de cohérence des écritures pouvant faciliter le contrôle et l'uniformisation du système comptable, un des bailleurs en l'occurence la Banque Mondiale par le biais du crédit IDA 1872-CD a demandé la mise en place au BCR d'un système de Gestion informatisé à un mois du dénombrement.

La Direction nationale avait émis de réserves par rapport à cette demande pour deux raisons :

1) L'importance du volume de travail de la section administration et Gestion occasionné par les préparatifs du dénombrement ne laissera pas assez de temps aux deux gestionnaires de suivre la formation.

2) La Direction nationale estime que par rapport aux enjeux, la mise en place du système ne se justifie pas dans la mesure ou 75% des fonds alloués au projet étant déjà dépensés.

Malgré les raisons ci-dessus évoquées, l'intransigeance de la Banque a conduit à la mise en place de cette nouvelle procédure car en conditionnant le déblocage des fonds à la mise en place du nouveau système, la Banque estime que d'importants fonds vont être mobilisés au moment du dénombrement et en l'absence de la mise en place de la nouvelle procédure aucun décaissement n'est possible. En plus de celà, la Banque Mondiale a exigé la présence d'un expert international en gestion pour aider les cadres nationaux dans la mise en place de cette procédure.

Ainsi, un contrat d'assistance en gestion financier a été conclu le 17 février 1993 entre le Projet de Gestion Economique et Financière (GEF) agissant pour le compte du BCR et le Cabinet ECA (basé à Douala au CAMEROUN) pour le recrutement d'un consultant en gestion au profit du BCR.

A ce jour, bien que le debut de la mise en place du système ait perturbé quelque peu l'organisation technique et administrative nous sommes satisfaits de cette décision courageuse prise par la Banque Mondiale.

L'informatisation de la gestion est effective aujourd'hui avec la mise en place de nouvelles procédures de gestion.

Les deux gestionnaires de la Section ont reçu une formation sur le logiciel le SARRI MAJOR. En ce moment ils ont pris la relève de l'Expert dans l'application des nouvelles procédures de gestion du patrimoine du BCR. Un travail de saisie a été réalisé de manière rétrospective pour informatiser les données sur les dépenses de 1990 jusqu'à ce jour grâce au logiciel sus-mentionné.

En ce qui concerne l'évolution de la situation financière, en début du Projet (en 1990) jusqu'à ce jour, se réferer aux tableaux en annexe qui retracent la situation détaillée par bailleurs de fonds, par ligne budgétaire et par an.

La situation qui nous préoccupe le plus est celle créée par la Banque Mondiale qui malgré l'accord de prolongation de financement Crédit IDA 1872 CD (qui devait être clôturé le 30 juin), n'a toujours pas autorisé les décaissements. Il va donc sans dire que, si cette mesure est maintenue la suite des travaux sera compromise. Nous souhaiterions par conséquent qu'une decision soit prise pour éviter toute rupture du Projet.

CONCLUSION

En dépit des difficultés de tout genre notamment les difficultés de mise en place des fonds et de moyens matériels, le premier Recensement Général de la Population a été un succès.

Ces difficultés généralement inhérentes à toutes les opérations de collecte constituent de repères significatifs qui doivent être pris en considérations pour les prochaines opérations. Succès certes, mais il ne peut être complet que lorsque les données collectées sont analysées et publiées dans une période relativement courte. C'est le soucis actuel de l'équipe technique du BCR qui après le dénombrement s'est attelée sans repis aux travaux post-censitaires à savoir l'enquête de couverture, l'exploitation manuelle, la codification, la saisie, la correction des données et la production des tableaux d'analyse et de publication.

Les travaux d'analyse qui ont débuté le 15 juillet 1994 doivent avoir un appui financier, matériel et technique nécessaire pour permettre au BCR de respecter les dernières échéances à savoir: l'atelier de finalisation des rapports d'analyses au courant du mois de novembre 1994 et les tenues des séminaires de dissémination des résultats prévus pour les premiers mois de l'année 1995.

Cet appui est également indispensable pour les travaux de cartographie post-censitaires qui se déroulent en ce moment au BCR si nous voulons passer de la cartographie censitaire à une cartographie de planification du développement économique et social.

Enfin, pour finir il convient de faire remarquer que si certains points qui ont déjà fait l'objet du précédent rapport (rapport pour la période juin 92 à septembre 93) sont encore repris dans l'actuel document, c'est que ce présent rapport constitue en même temps un rapport produit pour la prochaine réunion Tripartite prévue pour le 10 octobre 1994. Il faut rappeler que la dernière tripartite remonte à octobre 1992, soit environ 23 mois aujourd'hui.

SITUATION FINANCIERE PAR LIGNE BUDGETAIRE 1990

(en milliers de FCFA)

Ligne budgétaire	Budget	Réalisation	Ecart
11.01 Coordonnateur Projet	32 696	31 100	- 1 596
11.02 Expert Cartographe	44 006	45 289	1 283
13.01 Appui administratif	1 946	1 635	- 311
15.01 Frais de voyage/indemnités	12 308	11 533	775
15.02 Frais de mission	4 760	4 000	- 760
16.01 Agents Cartographes	17 704	17 914	210
16.03 Chauffeurs	3 920	3 646	-274
16.07 Heures supplémentaires	0	26	26
16.08 Consultants locaux	0	160	160
33.01 Formation logiciels BUCEW	28 000	0	-28 000
34.01 Sensibilisation	0	2 248	2 248
42.01 Véhicules/Cyclomoteurs	176 151	171 371	-4 780
42.05 Equipements bureau	23 550	19 787	-3 763
42.98 Equipements cartographiques	12 600	20 532	7 932
43.01 Equipements informatiques	56 000	48 043	-7 957
43.02 Aménagt/construction/locaux	1 921	2 257	336
51.02 Frais de fonctionnement	25 950	27 070	1 120
52.00 Imppression	0	87	87
53.02 Imprévus	3 472	5 662	2 190
Total Général	444 984	412 360	-32 624

SITUATION FINANCIERE PAR LIGNE BUDGETAIRE 1991

(en milliers de FCFA)

Ligne budgétaire	Budget	Réalisation	Ecart
11.01 Coordonnateur Projet	37 366	37 834	468
11.02 Expert Cartographe	40 621	39 920	-701
12.01 Appui administratif	4 468	3 086	-1 382
13.02 Informaticien	2 540	1 710	- 830
13.03 Administrateur Comptable	1 988	1 733	- 255
15.01 Frais de voyage/indemnités	30 002	29 101	- 901
15.02 Frais de mission	4.760	6 025	1 265
16.01 Agents Cartographes	33 384	38 225	4 841
16.03 Chauffeurs	7 560	8 604	1 044
16.05 Opérations en milieu nomade	1 288	1 405	117
16.07 Heures supplémentaires	540	791	251
16.08 Consultants locaux	224	261	37
31.02 Boursiers ISSEA	28 000	18 253	-9 747
34.01 Sensibilisation	0	98	98
42.01 Véhicules/cyclomoteurs	0	9 311	9 311
42.05 Equipements de bureau	21 151	17 534	-3 617
42.98 Equipements cartographiques	5 600	0	-5 600
43.02 Aménagt/construction	68 079	67 922	- 157
51.00 Frais de fonctionnement	97 597	84 633	-12 964
52.00 Impression	2 069	1 280	- 789
53.02 Imprévus	3 480	8 237	4 757
Total général	390 717	375 963	-14 754

SITUATION FINANCIERE PAR LIGNE BUDGETAIRE 1992

(en milliers de FCFA)

Ligne budgétaire	Budget	Réalisation	Ecart
11.01 Coordonnateur Projet	37 366	3 400	-33 966
11.02 Expert Cartographe	46 604	39 920	-6 684
11.04 Autre assistance technique	46 480	0	-46 480
13.01 Appui administratif	6 568	3 273	-3 295
13.02 informaticien	3 360	2 565	-795
13.03 Administrateur Comptable	3 360	1 547	-1 813
15.01 Frais de voyage/indemnités	36 437	38 359	1 922
15.02 Frais de mission	1 400	0	-1 400
15.03 TSS Appui technique	2 800	0	-2 800
16.01 Agents cartographes	34 272	39 418	5 146
16.02 Agents Recenseurs	3 399	3 150	- 249
16.03 Chauffeurs	13 684	10 341	-3 343
16.04 Agents de Saisie/Codifieurs	664	1 678	1 014
16.05 Opérations en milieu nomade	8 383	3 180	- 5 203
16.07 Heures supplémentaies	2 800	1 619	- 1 181
16.08 Consultants locaux	8 400	912	- 7 488
31.01 Formation membres unité pop.	14 000	0	-14 000
32.01 Formation Agents Recenseurs	3 380	314	- 3 066
32.02 Séminaires	6 160	10 032	3 872
34.04 Voyages d'études	5 600	2 348	- 3 252
41.98 Matériel fongible sensibilisat	7 000	170	- 6 830
42.02 Matériel audio-visuel sensibi.	7 000	0	- 7 000
42.05 Equipements de bureau	80 744	31 274	-49 470
42.98 Equipements cartographiques	0	3 357	3 357
43.01 Equipements informatiques	11 116	14 017	2 901
43.02 Aménagt/Construction locaux	0	646	646
51.01 Frais de fonctionnement	73 704	134 822	61 118
52.00 Impression	48 042	5 033	-43 009
53.01 Divers	1 501	1 988	487
53.02 Imprévus	4 797	6 666	1 869
Total général	519 021	360 029	-158 992

SITUATION FINANCIERE PAR LIGNE BUDGETAIRE 1993

(en milliers de FCFA)

Lignes budgétaires	Budget	Réalisation	Ecart
11.01 Expert Analyse	17 124	3 704	-13 420
11.02 Expert cartographe	---	42 607	42 607
11.03 Autres Assistance	28 000	---	-28 000
13.01 Appui Administratif	6 300	4 663	- 1 636
13.02 Informaticien	3 360	3 568	208
13.03 Administrateur Comptable	3 360	---	- 3 360
15.01 Frais de voyage/indemnités	26 880	12 664	-14 216
15.02 Frais de mission	2 800	577	- 2 222
15.03 Location Avion	8 400	2 887	- 5 512
16.01 Agents Cartographes	2 660	11 840	9 180
16.02 Agents Recenseurs	287 739	352 505	64 766
16.03 Chauffeurs	21 280	7 062	-14 217
16.04 Agents de Saisie	63 560	25 819	-37 740
16.05 Agents op. milieu nomade	4 340	16 307	11 967
16.07 Heures supplémentaires	560	2 046	1 486
16.08 Honoraires Consultants	11 200	2 104	- 9 095
31.01 Formation mbres unité/pop	26 681	---	-26 681
32.01 Formation Agents Recens.	35 000	39 071	4 071
32.02 Séminaires	---	914	914
41.98 Sensibilisation	8 400	21 388	12 988
42.05 Equipement Bureau	19 600	77 998	58 398
43.01 Equipement informatique	---	5 317	5 317
51.00 Frais de fonctionnement	57 680	215 609	157 929
52.00 Impression	5 600	71 589	65 989
53.01 Divers Médicaments	---	9 627	9 627
53.02 Imprévus	5 882	60 180	54 297
Total Général	646 406	990 046	343 640

SITUATION FINANCIERE DU 01/01/94 AU 31/07/94

(en milliers de FCFA)

Lignes budgétaires	Budget	Réalisation	Ecart
11.02 Expert cartographe	000	000	000
11.03 Ateliers d'Analyse	44 915	---	-44 915
11.04 Autres Assistances techn.	250 000	---	-250 000
13.01 Appui Administratif	8 100	1 125	- 6 975
13.02 Informaticien	6 000	---	- 6 000
15.02 Frais de mission	2 500	---	- 2 500
15.03 TCS (Appui techn.)	5 000	---	- 5 000
16.01 Cartographes	5 070	2 363	- 2 707
16.03 Chauffeurs	13 620	3 510	-10 110
16.04 Agents Saisie	83 940	20 619	-63 321
16.07 Heures supplémentaires	1 000	500	- 500
16.08 Consultants locaux	10 000	---	-10 000
32.02 Séminaires	5 000	---	-5 000
34.02 Voyages d'Etudes	5 000	---	-5 000
42.01 Achat cyclomoteurs	1 050	---	-1 050
42.05 Equipement Bureau	44 000	7 901	-36 099
51.00 Exploitation/Entretien	112 110	17 018	-95 092
52.00 Impressions	---	700	700
15.04 Assistance Gestion	20 382	4 631	-15 150
53.02	---	1 659	1 659
Total général	617 687	60 026	-557 060

DEPENSES REALISEES PAR
LES BAILLEURS DE FONDS
DE 1990 AU 31/07/94 (en milliers de FCFA)

BAILLEURS	1990	1991	1992	1993	1994	TOTAL
FNUAP	119389	19550	3759	101163	1744	248604
PNUD	37284	155635	30186	72256	-	295561
SU/BM	174005	190494	283752	278354	-	926605
USAID	41678	1385	14017	4665	-	61745
RFA	39904	8899	-	98596	-	147399
BIRD	-	-	-	406608	55282	461890
FAC	-	-	28316	28316	-	56632
TOTAUX	412360	375963	360029	990058	60026	2198436

625-0969

République du Tchad

Ministère du Plan et de la Coopération

Direction Générale

Direction de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques
---
Bureau Central du Recensement

N° 1708/MPC/SE/DG/DSEED/BCR

Unite-Travail-Progrès

N'Djaména, le 12 SEP. 1994

Le Ministre du Plan
et de la Coopération

A

Monsieur le Directeur de
l'USAID
N'Djaména

RECEIVED USAID / CHAD
Date 09-13-94
Time 1500
RN # 0749/L

Monsieur,

Objet: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le quatrième Rapport produit dans le cadre du Projet Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Par cette même occasion, je vous confirme par la présente lettre la date de la tenue de la réunion Tripartite qui aura lieu le 10 octobre 1994 à N'Djaména dans la salle de réunion du Ministre du Plan et de la Coopération à partir de 10 heures.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous informer que les discussions techniques débuteront à l'avance dès le 07 octobre 1994. J'invite ceux de vos services intéressés à se joindre à l'équipe du BCR à cette date.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mariam Mahamat Nour

W/Attachments

DUE 09-22-94
ACTION GDO
INFO
USAID REP
AARP
GDO/SP
GDO
CONT
EXO
FEWS
USDH
CHRON
RF
CHANGE ACTION
ACTION TAKEN

Ci-joints : - Projet d'ordre du jour de la réunion
- Le quatrième rapport sur l'avancement des travaux
- Le compte rendu de la dernière réunion tripartite du 28 octobre 1992.

21/9/13

République du Tchad

Ministère du Plan et de la Coopération

Direction Générale

Direction de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques
---
Bureau Central du Recensement

N° 1708/MPC/SE/DG/DSEED/BCR

Unite-Travail-Progrès

N'Djaména, le 12 SEP. 1994

Le Ministre du Plan
et de la Coopération

A

Monsieur le Directeur de
l'USAID
N'Djaména

RECEIVED USAID / CHAD
Date 09-13-94
Time 1500
RN # 0749/L

Monsieur,

Objet: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le quatrième Rapport produit dans le cadre du Projet Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Par cette même occasion, je vous confirme par la présente lettre la date de la tenue de la réunion Tripartite qui aura lieu le 10 octobre 1994 à N'Djaména dans la salle de réunion du Ministre du Plan et de la Coopération à partir de 10 heures.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous informer que les discussions techniques débuteront à l'avance dès le 07 octobre 1994. J'invite ceux de vos services intéressés à se joindre à l'équipe du BCR à cette date.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mariam Mahamat Nour

REPUBLIQUE DU TCHAD * UNITE TRAVAIL PROGRES * MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION * LE MINISTRE

W/Attachments

DUE
09-22-94
ACTION
GDO
INFO
USAID REP ✓
AARP
GDO/SP
GDO
CONT
EXO
FEWS
USDH
CHRON ✓
RF
CHANGE ACTION

Ci-joints : - Projet d'ordre du jour de la réunion
- Le quatrième rapport sur l'avancement des travaux
- Le compte rendu de la dernière réunion tripartite du 28 octobre 1992.

26

République du Tchad
unité - travail - progrès

Ministère du Plan et de
la Coopération
Direction Générale

Direction de la Statistique,
des Etudes Economiques et
Démographiques
Bureau Central du Recensement
B.P. 453 - Tél. 51.31.64

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

Avec l'assistance technique/financière de: ONU/DCTD, FNUAP, PNUD, Banque Mondiale (co-financement suisse), RFA, USAID, FAC.

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION TRIPARTITE DU 10 OCTOBRE 1994

LUNDI 10 OCTOBRE 1994

10 H - 10 H 10 M	NOTE D'INTRODUCTION PAR LE MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION
10 H 10 - 10 H 30 M	ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX PAR LE DIRECTEUR TECHNIQUE DU PROJET. IL COMPREND : - Suivi des recommandations de la dernière tripartite - Etat d'avancement des travaux - Plan de travail et perspectives - Rapport Financier - Divers
10 H 10 - 11 H 10 M	CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS
11 H 10 - 12 H 00	RECOMMANDATION ET FIN DE LA REUNION
POUR INFORMATION :	LA REUNION AURA LIEU DANS LA GRANDE SALLE DE REUNION DU MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION A 10 HEURES.

Programme des Nations Unies pour le développement

PNUD

Développement Mondial

CHD/89/004 - CHD/89/P01

N'Djaména, le 18 novembre 1992

Monsieur le Ministre,

Objet CHD/89/004 - CHD/89/P01 "Recensement général de la population et de l'Habitat"

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le compte rendu de la réunion d'examen tripartite du projet susmentionné qui s'est tenue le 28 octobre 1992 dans l'enceinte de votre ministère.

La réunion a noté avec satisfaction les résultats qui ont été enregistrés par le projet et l'engagement du gouvernement à soutenir les activités au moment de la collecte des données en apportant 600 véhicules et 420.000.000 FCFA pendant cette période.

Elle a recommandé entre autres, la mise en place d'une procédure exceptionnelle de décaissement rapide de fonds importants pour la période du dénombrement proprement dit, ainsi que l'établissement d'un calendrier de décaissement propre à chaque bailleur de fonds.

Je vous serais reconnaissant de me transmettre vos éventuels commentaires sur le compte rendu de la réunion et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Cyr Mathieu Samaké
Représentant résident

Son Excellence
Monsieur le Ministre
du Plan et de la Coopération
N'Djaména

Monsieur Bandoumal Ouagadjio
Directeur technique
Bureau central de recensement
N'Djaména

60

COMPTE RENDU

REUNION D'EXAMEN TRIPARTITE DU PROJET CHD/89/004 - CHD/89/P01 "RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT"

La réunion d'Examen tripartite du projet CHD/89/004 - CHD/89/P01 "Recensement général de la Population et de l'Habitat" s'est tenue le 28 octobre 1992 à 9 heures sous la présidence de Monsieur IBNI Oumar Mahamat Saleh Ministre du Plan et de la Coopération.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Ministre du Plan et de la Coopération a ouvert la réunion en soulignant l'importance que revêt une activité comme le recensement pour le Tchad. Il fit remarquer à l'assistance que les activités se déroulaient de manière satisfaisantes et exhorta les bailleurs de fonds à honorer les engagements financiers qu'ils ont pris à la réunion du 01 février 1992. Enfin la réunion fut informée que le gouvernement apportera une contribution de 600 véhicules et 420.000.000 FCFA au dénombrement proprement dit.

L'ordre du jour qui a été modulé et adopté a porté sur :

1. L'état d'avancement du projet, la proposition du plan de travail

2. La mise en place des apports

3. Les conclusions et recommandations

4. Les divers

I <u>Exposé sur l'état d'avancement du projet</u>

Le directeur technique a procédé à la présentation de l'état d'avancement des différentes composantes du recensement qui se résume comme suit :

i) <u>La cartographie</u> : 12 préfectures sur les 14 que compte le pays ont été couvertes, ce qui correspond à 360 cantons ruraux sur 458 et 51 cantons urbains sur 57 soit un taux de couverture de 87 % de la population estimée en 1992. Les travaux de terrain qui ont démarré dans la 13ème préfecture ont été interrompus suite à des conditions climatiques défavorables. La fin des travaux sur le terrain est prévue pour le 30 décembre 1992.

ii) <u>La méthodologie</u> : Les documents techniques, le questionnaire ainsi que les différents manuels ont été élaborés et testés lors du recensement pilote dont les enseignements tirés serviront à la mise en place du dénombrement proprement dit. Certains documents tels le plan d'analyse, le calendrier historique, la méthodologie du recensement de la population nomade ainsi que celle de l'enquête de couverture devraient être affinés et finalisés.

31

iii) L'informatique : Les documents qui ont été élaborés et testés lors du recensement pilote ont prouvé leur efficacité. La section devrait élaborer le programme d'activité pour les différentes phases restantes.

iv) La sensibilisation : Un séminaire de sensibilisation des professionnels de l'information s'est tenu du 28 au 30 octobre 1992. Au cours de cette formation un programme de sensibilisation adapté aux différentes étapes du dénombrement a été établi. Un décret portant sur la création des organes locaux de recensement et un plan de sensibilisation prévoyant l'intensification de la campagne ont été élaborés. Ont été également prévues l'organisation d'un concours chanson recensement, la confection de batches et de tee shirt.

v) L'Administration : Une révision budgétaire établie en janvier 1992 a porté l'allocation budgétaire à 8.177.750 dollars; les dépenses encourues à la date du 30 septembre 1992 s'élèvent à 3.831.680 dollars soit un taux d'exécution de 47 %.

Le directeur technique du projet a conclu son exposé en attirant l'attention des participants sur les retards qu'accusera le projet suite à l'insécurité, à la grève, aux mauvaises conditions climatiques de certaines zones et à la défaillance de certains équipements. Le présentateur fit remarquer que sur une programmation de 30 mois de travail une perte de 7 mois a été enregistrée suite à l'insécurité et aux fortes pluies bloquant les travaux des zones difficilement accessibles. Ces différents facteurs retarderont les travaux de terrain de trois mois et entraîneront un besoin supplémentaire de fonds.

Suite à cet exposé la réunion fit remarquer que le retard des travaux de trois mois n'aura pas d'incidence financière compte tenu du fait que les agents topographes sont des contractuels et que l'économie réalisée sur certaines lignes budgétaires pourraient combler cette insuffisance.

vi) La mise en place des apports

Un besoin supplémentaire de 1.584.820 dollars avait été exprimé en janvier. L'accord de principe ayant été obtenu, l'enveloppe financière a été ventilée par bailleurs et par année. Le gouvernement attend des bailleurs de fonds une confirmation officielle de leur contribution.

La réunion a été informée qu'à partir de janvier les activités qui seront entreprises nécessiteront des besoins de fonds importants et un déblocage immédiat. La procédure de décaissement actuellement en place semble inadaptée pour la période.

A l'issue de cette réunion les recommandations et conclusions suivantes ont été retenues :

Recommandations

Pour le Gouvernement

- Etudier avec chaque bailleur de fonds la mise en place d'une procédure exceptionnelle de décaissement rapide de fonds importants ;

- Ecrire à la Banque Mondiale pour justifier la mise en place de cette procédure exceptionnelle ;

- Proposer à chaque bailleur le calendrier des décaissements au moment de l'accord ;

- Etudier la mise en place d'une procédure de paiement des agents qui travailleront sur le terrain pendant la collecte ;

- Spécifier les lignes budgétaires des besoins supplémentaires des fonds FNUAP ;

- Etudier la nécessité d'une évaluation éventuelle à mi-parcours avec les bailleurs de fonds;

- Fournir toute la documentation sur le recensement et le programme d'activité aux bailleurs de fonds pour discussion.

Il a été demandé au gouvernement d'étudier une manière pour approcher le recensement et la conférence nationale en faveur de la population civile.

Il faut dire qu'au cours des premiers mois 1993, il y aura un certain nombre d'échéances (Conférence Nationale Souveraine, Recensement de la Population, Consultation sectorielle). La revue a recommandé au gouvernement d'entreprendre une campagne pour sensibiliser la population et pour mettre en exergue dans l'esprit des dirigeants politiques que les résultats du recensement aideront à mieux asseoir les décisions, au bénéfice de la population et du pays tout entier.

Pour les bailleurs :

- Honorer les engagements pris en janvier suite à la requête de fonds supplémentaires ;

- Mettre en place une procédure de décaissement rapide et un calendrier.

Pour le FAC

- Fournir au BCR certaines consultations essentielles dont un consultant en nomadisme.

Pour l'USAID

- Procéder à la signature d'un contrat de maintenance des machines avec une entreprise de la place ou toute autre personne morale appropriée.

La réunion a été informée que les contrats de l'Expert cartographe financé par le FAC et celui de l'Expert associé financé par la Belgique prendraient fin incessamment alors que le projet a besoin de leurs services pendant la periode de dénombrement et au-delà.

Conformément aux procédures de recrutement Belge le poste d'expert associé après trois ans de service doit se convertir en poste d'expert. Il a donc été recommandé qu'une solution soit étudiée entre l'agence d'exécution, le FNUAP et le PNUD.

Quant à l'expert cartographe, la revue a demandé au FAC d'envisager le maintien en poste jusqu'à la fin du dénombrement.

Conclusion

La réunion a pris note des engagements pris et marque son accord pour la mise en place d'une procédure à décaissement rapide. Un calendrier sera établi par le BCR et soumis aux bailleurs. Le FAC a précisé les composantes de sa contribution qui consiste en une prise en charge de l'expert cartographe et des consultations ponctuelles. Les images satellites initialement proposées ont été supprimées compte tenu des coûts.

A N N E X E

Liste des participants :

Pour le gouvernement :

M. Awada Angui	DA Ministère du Plan et de la Coop.
M. R. Beyem Ngakoutou	DSEED/DNP
M. Bandoumal Ouagadjio	Directeur technique BCR
M. Togbe Ngaguédéba	BCR/SM
M. Ali Hisseine	BCR/SAG
M. Oumdague Kouo	BCR/SC
M. Bisenius Jean-Claude	Expert cartographe BCR
M. Ladjal Callixte	BCR

Pour le PNUD

M. Cyr Mathieu Samaké	Coordonnateur résident du Système des Nations Unies
M. O. Ranaivondrambola	Représentant résident adjoint du PNUD

Pour le FNUAP

M. Pierre Fokom	Directeur du FNUAP
Mlle B. Belemsigri	Chargé de programme

Pour la DESD

Mme Ieda Siqueira	UNSTAT/DESD New York
M. Olivier Dupriez	Expert associé BCR/DESD

Pour la Banque Mondiale

M. Etienne Alingué	Chargé de programme
M. Bahjat Achikbache	Statisticien
Dr D. Ningayo Charles	Directeur du projet gestion économique et financier

Pour le FAC

M. Djian Patrick	Assistant Economiste

Pour l'USAID

Mme Anita Machie	General Development Officer/Health